

*Aux clubs évoluant en Pré-National et
Régional saison 2022/2023*

Le 20 juin 2022

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX 2022-2023
Engagements pré-nationaux et régionaux masculins et féminins

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous informer que les engagements pour les championnats pré-nationaux et régionaux 2022-2023, masculins et féminins, **sont ouverts du lundi 20 juin au dimanche 3 juillet 2022.**

Afin que l'on puisse prendre en compte votre engagement d'équipe, vous devez engager votre équipe via votre espace de club : [FFvolley - Licences \(ffvbbeach.org\)](https://ffvolley.com) et nous retourner dûment complété le formulaire d'engagement (attention, un engagement par équipe), par mail à l'adresse suivante : assistgestion.volley.pdl@orange.fr

Quelques dates à noter :

- 20 juin au 3 juillet : engagement des équipes
- avant le 14 juillet : envoi par la Ligue des calendriers provisoires
- weekend du 24/25 septembre ou 1/2 octobre : début des championnats.

Concernant le règlement de la redevance sportive, vous recevrez une facture d'engagement, qu'il faudra régler avant le début des championnats, soit au plus tard le 24/25 septembre ou 1/2 octobre.

Rappel des tarifs :

- 800,00 € pour une équipe engagée en pré-national
- 580,00 € pour une équipe engagée en régional
- indemnité arbitrage : 22 € x nombre de match pour une équipe engagée en pré-national ou régional féminin (facturation en 2 fois - octobre et janvier + régularisation en fin de saison)
- indemnité arbitrage : 44 € x nombre de match pour une équipe engagée en pré-national ou régional masculin (facturation en 2 fois - octobre et janvier + régularisation en fin de saison).

Nous restons bien évidemment à votre disposition pour tout autre renseignement,

Très cordialement

Jean-Michel QUENTIN,
Président de la CRS seniors